



GRAND CONSEIL

Simple question - 25_QUE_74 - Loïc Bardet - Croissance des effectifs de loups : est-ce que les coûts évoluent en parallèle ?

Texte déposé :

Dans l'interpellation 23_INT_85 "Présence du loup : quels coûts et quels financements ?", une question portant sur l'évolution des coûts annuels globaux et par loup officiellement recensé était posée. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat annonçait un état des lieux de cette évolution à l'occasion du bilan 2023, bilan peu disserte en la matière.

Certaines précisions concernant les coûts de personnel de l'Etat de Vaud avaient également été demandée dans le cadre de l'interpellation 24_INT_108 "Coûts de la gestion du loup - Qu'en est-il des coûts de personnel ?" mais ne donnaient qu'une image statique et non dynamique de la situation.

Alors que la présence du loup fait l'objet d'un monitoring régulier de la part du KORA, force est de constater que l'évolution des coûts liés à cette présence n'est pas particulièrement communiquée.

Ainsi, le Conseil d'Etat est prié d'informer de l'évolution des coûts annuels directs et indirects liés à la présence du loup depuis 2020, année de la première attaque reconnue sur un bovin dans le Canton.

Conclusion :

Cosignatures :